# ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

## 1ère Lettre d'information

L'**Association des Anciens Élèves de l'Institution Saint-Louis**, au cours de l'année, permet aux ancien(e)s de se retrouver pour des visites, des conférences, des retrouvailles et chaque année à l'occasion de la journée des ancien(e)s .

Très peu d'ancien(e)s élèves sont au courant de ces activités ! Certes, les adhérents reçoivent le bulletin annuel clôturant l'année calendaire, la convocation à l'assemblée générale, le bulletin de (ré-) adhésion et l'invitation au déjeuner annuel. Le but de cette lettre d'information (qui est la résurgence de celle des années 1920, rendons hommage à nos prédécesseurs), a l'ambition d'informer plus régulièrement les anciens élèves de la vie de l'Association et de ses activités surtout pour ceux qui sont loin de Montargis.

L'Association, c'est avant tout l'ensemble des ancien(e)s élèves qui adhèrent aux statuts et sont à jour de leur cotisation. Mais pour que l'Association vive, un Conseil d'Administration l'anime. Il est composé de 11 membres élus pour 3 ans. Il désigne chaque année un bureau composé (depuis plus de 100 ans) de 9 membres : un Président, un ou deux vice-Présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier et un trésorier-adjoint, sans omettre le Président d'honneur.

*Les membres élus du Conseil d'Administration de l'Amicale le 8 avril dernier sont :* Mesdames Annie Steinmetz et Ginette Crosley et les membres du Conseil d'administration de l'Amicale sont : Monsieur Jean-Michel Aupetit, Président d'honneur, Madame Annie Steinmetz, Madame Ginette Crosley, Mademoiselle Anne-Marie Schilling et Messieurs Alain-Claude Aupetit, Jean Coneuf, Jean Fournier, Jean-Paul Fonteneau, Claude Harry, Jean-Claude Roussillon et Michel Saigot.

***Son intérêt ?*** À l'origine, en 1912, l'objet de l'Association concernait notamment le soutien et l'entraide. Aujourd'hui, et conformément aux statuts, l'Association permet « d'entretenir les relations d'amitiés qui se sont formées». Mais bien d'autres raisons motivent les anciens élèves qui animent l'Association comme par exemple la défense du site historique du château royal de Montargis et le maintien d'un établissement chrétien sans oublier la mémoire de ceux qui ont donné leur vie à la France dont les noms figurent à l'intérieur de l'oratoire-mémorial située dans l'une des deux anciennes guérites qui fermait la cour royale, édifiées par Monsieur, frère du Roi

Louis XIV, Duc d'Orléans et ancien propriétaire apanagé de notre château.

L'Association organise des activités culturelles. Des conférences liées aux travaux de recherches sur le château royal de Montargis, liées aux publications d'ouvrages écrits par des anciens élèves et tout ce qui a très à l'actualité culturelle. Toutes sont suivies d'un buffet qui permet aux ancien(e)s et à leurs invités d'échanger sur les propos tenus par les conférenciers en toute convivialité.

Enfin, un soutien est apporté par l'Association à l'établissement saint-Louis (enseignement général) et à nos futurs camarades (les élèves actuels ), que ce soit par une participation directe aux activités (conférences, débats, ...) ou par l'intermédiaire du Fonds de dotation, dont l'Amicale est membre fondateur et qui vient en aide aux soutiens de la recherche, le Fonds est un Centre de recherche, et à l'entretien du château c'est-à-dire sa sauvegarde, sa restauration et, quand cela est possible, sa restitution.

Le 8 avril dernier, Dimanche de Quasimodo, nous nous sommes réunis au château comme chaque année.

Le temps était de la partie comme à l'accoutumée. A l'issue de l'office célébré par Monsieur l'abbé Pierre Mouchel dans notre chapelle placée sous le vocable de Notre Dame Auxiliatrice, l'assemblée générale réunit 37 membres. Autant , voire plus, était à l'extérieur préférant la rencontre, la discussion et les échanges avancés aux sujets amers débattus en assemblée durant une heure. Notre Président, Jean-Michel Aupetit ouvra l'assemblée et comme il l'avait annoncé dans le bulletin confirma qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat et donc ce 8 mai 2018 fut sa dernière assemblée en sa qualité de Président.

Madame Ginette Grosley ancien professeur d'anglais

et de renouveler Madame Annie Steimetz, ancienne. Le conseil se réunira fin mai pour élire son bureau duquel sortira un nouveau Président… A l'issue de l'assemblée du brouhaha il fut proposé que la génération des années 50-60 devait trouver parmi les siens ce Président pour les 15 années à venir. Tâche importante: attirer celles et ceux sortis entre 1970 et 1990 pour passer le relai dès l'année 2034 à une nouvelle génération qui fera de même en 2058… il en est ainsi depuis 1912 !
L'assemblée s'enthousiasma à l'idée d'un site « up to date » qui sera un élément de liaison, d'échanges et d'archéologie (lettres, discours, photos de classe, photos, discours, histoire et Histoire, vidéos) reprenant la période 1912 à 2018.

L'assemblée valida les conférences que proposa notre Secrétaire général, qui souhaite en réaliser au moins 3 par an avec un point d'orgue au cours des journées du Patrimoine soit une 4ème. Le calendrier des conférences est le suivant et pour les Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre 2018 sera : le traité de Montargis signé au château les 22 et 28 octobre 1484, les nobles bretons signent avec les représentants de la régente, Anne de Beaujeu sœur de Charles VIII qui épousera Anne de Bretagne, cet accord à Montargis, par lequel le roi de France hériterait du duché de Bretagne si le duc venait à mourir sans héritier mâle légitime. Dans un second acte requis par la chancellerie française, les seigneurs bretons jurent et promettent loyauté et service au roi de France. Ce traité sera évoqué deux fois en 1487 et en 1488 année du rattachement de la Bretagne au royaume de France.

Un repas agréable réalisé par notre traditionnel traiteur nous fut servi à l'issue d'un apéritif.

Au moment du café il fut décidé que l'an prochain, le 7 avril 2019, quasimodo étant le 28 avril – donc trop tard- , un repas festif précédé d'une assemblée aux accents particuliers fêteraient Jean-Michel Aupetit et son épouse Colette Aupetit qui ont passé 25 ans à nous réunir et à animer notre association. Avant que les bouchons de champagne ne fassent leur concert Jean-Michel Aupetit aura reçu le titre ô combien mérité et incontesté de Président d'Honneur et son épouse de membre d'honneur.

A l'année prochaine et notez d'ores et déjà sur vos agendas papier et électronique la date du 7 avril 2019

# Annonces des conférences :

## 22 juin 2018 à 16 heures

***Maria Youdina, la pianiste qui défia Staline*** par Jean-Noêl Benoit qui dédicacera à cette occasion son livre « Maria Youdina, la pianiste qui défia Staline, Art Culture de l'ombre en URSS » paru aux Editions de Paris Max Chaleil

Maria Youdina fut :

Un Esprit libre, elle a miraculeusement été épargnée par Staline,

Une Personnalité d'exception, elle a connu l'amitié des philosophes et des écrivains (Pasternak) de son époque,

Une Pianiste, elle a illustré l'école de piano russe et impressionné les plus grands chefs d'orchestre,

Une Pédagogue, elle a laissé un impérissable souvenir à ses élèves

## 15 septembre 2018 à 18 heures

***Madame Guyon de La Motte et le Quiétisme,*** Madame Guyon de La Motte est née à Montargis le 16 avril 1648 et décédée à Blois le 9 juin 1717 ; une occasion de commémorer le tricentenaire de sa mort, par Madame Lucette Moreau.

## 14 et 16 septembre à 15 heures

***« le traité de Montargis d'octobre 1484 »*** par Cyril Cvetkovic, doctorant, il y a 534 ans les bretons, à Montargis, décidaient le rattachement de leur province à la France.

## En octobre ou en novembre 2018

***La faucille et la vodka*** et maintenant la Russie, analyse sur ses années passées en URRSS et ses récents voyages en Russie sous l'ère Poutine par Jean-Noël Benoit

## *La vie de l'école Saint-Louis au travers des résultats scolaires auxquels les liens ci-dessous donnent accès.*

**Palmarès du Brevet des collèges 2017 et classement**
https://www.france-examen.com/brevet/palmares-colleges/orleans-tours/loiret-45/

Acceptant de nombreux redoublants en 4ème et en 3ème le collège obtient un taux de réussite de 8.89% et 31,48 % de mentions et est le dernier établissement des établissements sans palme.

**Palmarès du Brevet des collèges de 2012 à 2016 et classement**
https://www.france-examen.com/brevet/palmares-colleges/orleans-tours/loiret-45/college-prive-saint-louis-montargis
Non classé signifie qu'il y a eu moins de 50 élèves présentés !

**Palmarès des lycées pour 2017 in Le Monde**
http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/03/21/classement-des-lycees-2018-en-france-decouvrez-la-reussite-au-bac-et-la-note-du-monde-par-etablisseme

Enseignement général : « pas de données »

**Palmarès au niveau régional**
http://www.lemonde.fr/centre-val-de-loire/lycees/
Enseignement général : taux de réussite 88 ; taux d'accès seconde au bac 79%
aucun classement dans les 10 premiers

**Palmarès au niveau national des lycées en 2017**
Enseignement général : « pas de données » in Le Monde

L'internaute. Com pour 2017 donne plus d'informations :
http://www.linternaute.com/ville/lycee/lycee-saint-louis/etablissement-0450107X

***Deux remarques :***
En acceptant des redoublants en Première et en Terminale le lycée « performe » plus que la moyenne nationale, les élèves qui vont de la seconde au bac sans refaire une année représentent un pourcentage très en dessous de la moyenne nationale et départementale.

**SCI du château de Montargis et Ogec saint louis :**
https://www.scichateaudemontargis.fr/informations/

**La Mairie et la tentative d'expropriation :**
se reporter au site de la SCI
https://www.scichateaudemontargis.fr/expropriation/

**Faux et usage de faux par l'ogec saint-Louis :**
se reporter au site de la SCI
*https://www.scichateaudemontargis.fr/faux-et-usage-de-faux/*

*Pour Plus de Détail :*